



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-35805>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **26-35805**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville Amiens

Correspondant : Monsieur le Maire

Adresse : Place de l'Hôtel de ville, BP 2720, 80027 Amiens

Coordonnées :

Téléphone : 0322974040

Courriel : marchespublics@amiens-metropole.com

Adresse internet : <http://www.amiens.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics596280.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Renouvellement d'une solution d'alerte téléphonique de la population

Lieu d'exécution : Ville d'Amiens, 80000 Amiens

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde, la ville d'Amiens souhaite renouveler son marché pour disposer d'un système externalisé d'alerte de la population permettant, en cas de menace imminente, d'alerter et d'informer dans un délai le plus bref possible, le maximum d'habitants. La prestation consistera notamment à mettre en place un dispositif d'alerte en masse de la population répondant aux besoins de la collectivité exprimés dans le CCTP. Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 70000.0 Euro(s) H.T. Ce montant comprend la totalité des périodes de reconduction. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement du marché est assuré par les fonds propres de la collectivité. Le mode de règlement est le virement administratif avec un délai de paiement fixé à 30 jours

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 40%
- Valeur technique et fonctionnelle : 45%
- Sécurité des systèmes d'information : 15%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/05/2026 à 16:30

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2026_SGR_1

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://marchespublics596280.fr> Code NUTS : FRE23 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14, rue Lemerchier 80011 Amiens Cedex 01 Tél : 0322336170 Fax : 0322336171 Mel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Démonstration Pour les entreprises dont la candidature sera jugée recevable au regard des critères précisés dans le présent règlement de consultation, une démonstration de leur système sera organisée. Celle-ci prendra la forme d'un accès à une plateforme dédiée, pour trois membres de la collectivité pendant une heure. Cet accès devra leur permettre de naviguer dans les différentes fonctionnalités de l'outil et de réaliser les quelques actions simples décrites au règlement de consultation

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Adresse :<http://Amiens.fr/marchespublics>, 80000 Amiens

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/04/2026